

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE LA TALAUDIERE

Département de la Loire

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 07 avril 2025

Matière Finances
Objet Rapport sur la politique immobilière 2024
 Approbation
 2025DE04FI29

Le Maire certifie

1°- que la convocation de tous les Conseillers municipaux en exercice a été faite dans les formes et délais prescrits par la loi et que la Délibération, ci-après transcrite, textuellement extraite du registre des procès-verbaux du Conseil a été affichée à la porte de la Mairie le jour même et qu'il n'a été présenté aucune observation.

2°- que ladite délibération est adoptée à la majorité absolue des suffrages exprimés,

3°- que le nombre des Conseillers en service, au jour de la séance était de 29 sur lesquels il y avait 29 membres présents ou représentés, à savoir :

Présents

1- Ramona GONZALEZ-GRAIL	11- Dominique VAN HEE	21- Christophe DELISLE
2- Daniel GRAMPFORT	12- Thérèse GRAVA	22- Dimitri BALADIER
3- Marie-Christine PERSOL	13- Marc ARGAUD	23- Chaneze TIFRA
4- Pierre CHATEAUVIEUX	14- Marie-Noëlle MORETON	24- Josette FRECON
5- Jacqueline PERRICHON	15- Jean-Paul BLANC	25- Annie DOMENICHINI
6- Damien LAMBERT	16- Gilles MORETON	26- Dominique ROBERT
7- Nathalie CHAPUIS	17- Dominique SOUTRENON	27- Jean-Luc REYMOND
8- Philippe GUYOT	18- Fabienne MOREAU-SZYMICZEK	28- Laurie DEVOUASSOUX
9- Suzanne DOMPS	19- Carole GRANGE	29- David PIGET
10- René DIMIER	20- Florence DE VITO	

Représentés :

Nathalie CHAPUIS par Daniel GRAMPFORT
Jean Paul BLANC par Philippe GUYOT
Fabienne MOREAU SZYMICZEK par Ramona GONZALEZ GRAIL
Carole GRANGE par Pierre CHATEAUVIEUX
Chaneze TIFRA par Jacqueline PERRICHON

Absents :

Néant

Secrétaire élu pour la durée de la session : Daniel GRAMPFORT

Par application de l'article L 2241-1 du C.G.C.T, il convient que le Conseil municipal approuve le rapport sur la politique immobilière établi pour l'année écoulée.

Le rapport 2024, ci-dessous présenté, sera annexé au Compte Financier Unique 2024.

La Commune continue la recomposition de son centre-ville et son aménagement. Pour ce faire, elle a acquis une bande de terrain aux héritiers de Monsieur CESSIEUCQ pour l'aménagement d'une traboule reliant la rue de la République à la rue Devernoille.

L'acte de vente pour l'acquisition du terrain à ALLIADE HABITAT pour la construction de la nouvelle école primaire a été signé.

Il est également prévu l'acquisition d'une bande de terrain le long de la rue Pierre Mendès France, aux consorts BERTRAND, pour l'aménagement d'un trottoir, côté gauche de la rue et l'acquisition d'un bande de terrain rue Devernoille dans le cadre d'un alignement de la rue, côté immeuble le Belvédère.

Dans le cadre des recettes, nous avons vendu un terrain à Bâtir & Loger rue Danton pour la construction de maisons de ville et un terrain à SACAR suite à l'aménagement de leur parking extérieur.

Au budget 2024 (budget primitif 2024, reports 2023, décisions modificatives 2024), il avait été prévu les montants indiqués dans le tableau ci-dessous :

RAPPORT POLITIQUE IMMOBILIERE 2024

Dépenses

PROJETS EN COURS	2024 (BP + DM + reports 2023)	Réalisé 2024	Reports 2025
<u>Acquisitions diverses</u>			
-Terrain pour construction nouvelle école (Dans AP/CP de l'école)	22 000.00	22 342.88	0.00
-Terrain acquisition parcelle Cessieucq pour traboule	18 000.00	16 350.00	1 650.00
- Acquisition consorts BERTRAND Rue P. Mendès France	2 500.00	0.00	0.00
Acquisition parcelle vers école (City Stade)	120 000.00	0.00	0.00
<u>Compte 2151</u>			
Acquisition parcelle De Barrin	1 500.00	0.00	1 500.00
Frais de géomètre divers alignements (rue P. Mendès France et vente à SACAR)	4 000.00	2 004.60	0.00
Acquisition terrain Rue Devernoille - Alignement devant le Belvédère	11 735.00	1 037.40	11 322.00
	17 235.00	3 042.00	12 822.00
TOTAL	179 735.00	41 734.88	14 472.00

Recettes

PROJETS EN COURS	2024 (BP + DM + reports 2023)	Réalisé 2024	Reports 2025
Vente terrain Rue Danton	110 000.00	110 000.00	0,00
Vente terrain pour la construction du pôle médical	169 680.00	0.00	174 120.00
Vente terrain SACAR	10 000.00	9 240.00	
Vente parcelle SACEBO	1 920.00	330.00	
Vente parcelle Rue Jean Giono	4 700.00	4 700.00	
TOTAL	296 300.00	124 270.00	174 120.00

Le CONSEIL MUNICIPAL, à la majorité des suffrages exprimés (23 Pour, 6 Contre de Mmes DOMENICHNI, DEVOUASSOUX, FRECON et de M. ROBERT, PIGET et REYMOND)

Après avoir entendu les explications de Madame le Maire,

- Approuve le rapport de la politique immobilière 2024

Certifié exact,

LA TALAUDIÈRE, le 07 avril 2025

Le Maire,

Ramona GONZALEZ-GRAIL



Le Secrétaire,

Daniel GRAMPFORT



Le Maire,

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lyon situé au 184 Rue Duguesclin, 69433 LYON CEDEX 03, dans un délai de deux mois à compter de sa publication, éventuellement au moyen d'une requête déposée sur le site www.telerecours.fr

